

Figure B-3

Importations canadiennes en provenance d'Asie et d'Europe

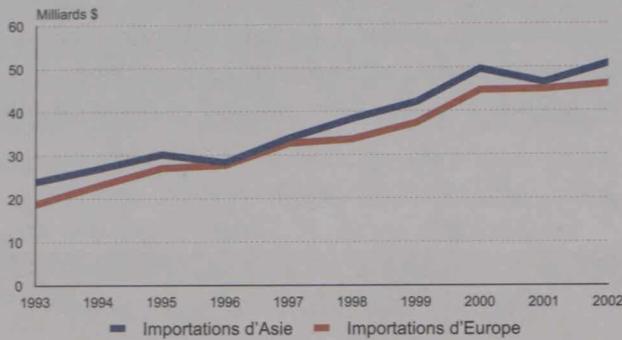
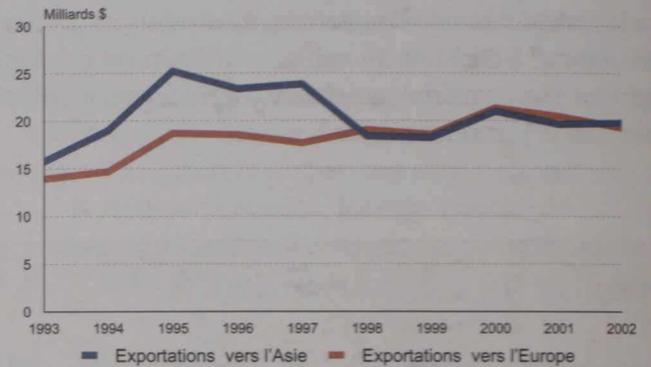


Figure B-4

Exportations canadiennes vers l'Asie et l'Europe



Que se passe-t-il si nous examinons une entité plus comparable à l'Union européenne pour déterminer qui arrive au second rang? Hélas, il n'existe aucun autre bloc de pays ayant une politique commerciale unifiée dont la structure serait à peu près semblable à celle de l'Union européenne, de sorte qu'il n'y a rien d'assez comparable. Serait-il possible alors de faire une comparaison entre le continent européen (tel que enregistré par Statistique Canada<sup>1</sup>) et un autre continent? Qui, dans ce cas, serait notre deuxième partenaire commercial en importance?

À vrai dire, l'Europe et l'Asie ont joué du coude pour occuper le second rang durant la plus grande partie de la dernière décennie, l'Asie semblant occuper la deuxième place du côté des importations et, à tout le moins en 2002, réussissant tout juste à devancer l'Europe du côté des exportations (figures B-3 et B-4). Dans ce cas, on pourrait bien faire valoir que l'Asie constitue notre deuxième plus important partenaire commercial!

### Introduction du marché domestique

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné uniquement les ventes du Canada à l'étranger (ou les achats à l'étranger, dans le cas des importations). Qu'arrive-t-il lorsque nous faisons entrer dans l'analyse les ventes intérieures sur le marché canadien? Qui est alors le plus grand partenaire commercial du Canada? Et qui est numéro deux?

Avant de pouvoir répondre à ces questions, nous devons apporter un rajustement mineur aux données sur le commerce, plus précisément aux données sur les exportations. Lorsque nous mesurons ce que nous, Canadiens, vendons sur notre propre marché, nous examinons nos expéditions manufacturières intérieures, soit la valeur des expéditions des producteurs canadiens destinées aux acheteurs canadiens. Nous devons par conséquent rajuster la valeur des exportations pour ne considérer que les produits fabriqués au Canada et vendus par la suite à l'étranger. En d'autres termes, nous excluons les produits importés au Canada et réexportés essentiellement inchangés. C'est ce que nous appelons les « exportations d'origine intérieure ».

Figure B-5

Comparaison entre le marché canadien et le marché d'exportation vers les États-Unis

